

Conditions

FINANCIÈRES

Coût :

Le coût des épreuves de sélection est de 85 euros.

Les frais de scolarités s'élèvent à 60 € (frais de dossiers, prêt et entretien des tenues professionnelles)

Le coût pédagogique de la formation s'élève à 9.5 euros/ heure.

L'AFGSU de niveau 2 (Attestation de Formation des Gestes et Soins d'Urgence) est incluse.

Aides financières possibles:

Les aides financières sont possibles, sous conditions.

Elles peuvent venir de(s) :

- la région Auvergne-Rhône-Alpes
- L'employeur (promotion professionnelle)
- Pôle emploi
- Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)

MATÉRIELLES

L'institut de Formation d'Aides-soignants fonctionne en externat

Repas

Il est possible de manger au restaurant du personnel sur place. Le restaurant accueille les étudiants qui souhaitent apporter leur repas et met à leur disposition des fours afin de réchauffer leur nourriture.

Centre de Documentation et d'informations

L'IFAS met à disposition des outils multi média et une bibliothèque numérique.

Tenue

La blanchisserie de l'hôpital de Tournon-sur-Rhône met à disposition 5 tenues pour chaque étudiant et se charge de leur entretien.

Coordonnées

Institut de Formation d'Aides-soignants

50, rue des Alpes
07301, Tournon-sur-Rhône

Secrétariat : 04 75 07 75 21

Directrice : Mme CUOQ 04 75 07 75 63

Courriel : IFAS@ch-tournon.fr

<http://www.hopital-de-tournon.fr/ifasaccueil>

Face book: IFAS- Institut De Formation Aide-soignant Tournon



MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Direction :

Laure Cuoq (Cadre de Santé)

Responsable administrative :

Sonia Bidot (secrétaire)

Formateurs :

Béatrice Blanc et Eve Clappe (Infirmières DE)

Des intervenants extérieurs professionnels et qualifiés, experts mettrons également leur champ d'expertise au service de la formation

IFAS | Hôpital de Tournon sur Rhône

Formation
Aide-soignant



VENEZ

NOMBREUX A
NOTRE JOURNEE
PORTE OUVERTE
LE

17 NOVEMBRE 2018

DE 9H à 17H

Admission

Conditions

Pour accéder aux épreuves, les candidats doivent avoir 17 ans au minimum. Aucun diplôme n'est requis. Les conditions d'admission et dispensent dépendent du profil du candidat et sont réglementaires (Arrêté du 22 octobre 2005 modifié).

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ	
12 pts	8 pts
Etude d'un texte sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social, suivi de questions	Questions courtes
Passage si le candidat a obtenu 10/20 ou directement	
ÉPREUVES D'ADMISSION : Entretien de 20 minutes	
15 pts	5 pts
Argumentation d'un sujet en lien avec l'actualité sanitaire et sociale	Entretien motivationnel
ou	
Entretien motivationnel	

Dispense de Formation

Les candidats titulaires d'un titre ou diplôme suivant bénéficient d'une dispense de formation:

- Auxiliaire de puériculture
- Ambulancier
- Auxiliaire de vie sociale
- Mention complémentaire d'aide à domicile
- Aide médico-psychologiques
- Assistant de vie aux familles
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social
- Titulaire du bac pro service aux personnes et au territoire
- Titulaire du bac pro accompagnement, soins et services à la personne.

Le Diplôme d'État d'Aide-soignant peut être obtenu par validation des acquis de l'expérience (VAE).

La formation

Calendrier

Retrait des dossiers au secrétariat de l'institut ou téléchargement du dossier sur notre site (à renvoyer par courrier, le cachet de la poste faisant foi):

<http://www.hopital-de-tournon.fr/ifasaccueil>

Inscription aux épreuves de sélection	Octobre à Janvier
Épreuve d'admissibilité	Courant Février
Épreuve d'admission	Courant Mars
Rentrée à l'IFAS	1ere semaine de Septembre

La formation débute en Septembre et se termine en Juillet. Elle comprend 41 semaines d'enseignement théorique et clinique et 3 semaines de vacances.

Enseignement théorique

L'enseignement théorique représente 17 semaines, soit 595 heures. 8 modules seront traités durant ces heures d'enseignement :

- Module 1: Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne
- Module 2: l'état clinique d'une personne
- Module 3: les soins
- Module 4: l'ergonomie et manutention
- Module 5: relation-communication
- Module 6: hygiène des locaux hospitaliers
- Module 7 transmission des informations
- Module 8: organisation du travail

Enseignement pratique

L'enseignement pratique est composé de 6 stages de 4 semaines. Ils sont organisés par l' IFAS en collaboration avec des établissements privés ou publics de spécialités diverses. Le dernier stage est organisé en lien avec le projet professionnel de l'élève. En stage, un accompagnement est réalisé par les professionnels du terrain, en collaboration avec l'équipe pédagogique.

La formation est sanctionnée par l'obtention du
Diplôme d'État d'Aide-soignant

Le métier

L'aide-soignant

- exerce sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre et dévolu à celui-ci.

- réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie pour compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie du patient

- s'inscrit dans une approche holistique de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins

- accompagne le patient dans les activités de sa vie quotidienne

- contribue au bien-être de la personne soignée

- contribue à faire recouvrer une autonomie au patient

- participe, dans la mesure de ses compétences et dans le cadre de sa formation, aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs qui visent à promouvoir, protéger, maintenir et restaurer la santé du patient, dans le respect de la dignité.

Hôpital de Tournon-sur-Rhône

L'institut de formations Aide-soignant est rattaché à l'hôpital de Tournon-sur-Rhône et fait partie du Groupement Hospitalier de Territoire Rhône Vercors Vivarais.

L'Établissement est agréé pour conduire des actions de formation qualifiantes dans le cadre de la formation initiale aide-soignante et continue conformément à son statut.

Numéro SIREN : 260 700 190

Numéro SIRET : 26070019000069

Numéro d'activité: 8207P025307